

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 11 avril 2019

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 11 avril

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

04/04/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
04/04/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mme MONDIN-SEAILLES
Christiane, M. LABEYRIE Nicolas, Mme CUZACQ Geneviève, M. LANSMANT
Sébastien, Mme CARRERE Amandine, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY
jean-Marc.

Excusés : Mmes DESPAX Nelly (donne procuration à M. BEZERRA Gérard),
DAL BEN Carine, PLOQUIN Cécile.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Vote des 3 Taxes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des impôts,

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois taxes directes locales, à savoir la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Après analyse des différents budgets, Monsieur le Maire, conformément à l'avis de la commission des finances réunie le 06 avril dernier propose de maintenir les taux comme ci-dessous :

TAXES	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'Habitation	11.31	11.31
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25.64	25.64
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	127.23	127.23

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ,

Accepte de maintenir les taux d'imposition comme ci-dessus,

Autorise Monsieur le Maire à procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Fait à MONTREAL le 11 avril 2019.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.